Annexe 8: Formulaire de notification à l'O.A. d'un interné placé

NOTIFICATION DE PLACEMENT EN TANT QU'INTERNÉ

ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER Numéro INAMI :	Dénomination et adresse
ORGANISME ASSUREUR N° Mutualité ou Service médical régional ou Centre médical régional	Dénomination et adresse
BÉNÉFICIAIRE NISS (1): Date de naissance: Nom – Prénom Adresse:	
Date de début du placement (2) :	Le bénéficiaire est un interné placé tel que visé à l'article 19 de la loi du 5 mai 2014 relative à l'internement des personnes Pour l'établissement hospitalier. Date
(1) Donald and the state of the	

⁽¹⁾ Pour les personnes qui n'ont pas de numéro NISS, il convient d'indiquer le numéro d'inscription de la mutualité

⁽²⁾ Le placement est exécutoire à partir du sixième jour qui suit la date du jugement (par exemple, si le jugement est prononcé le 06/12, le placement est exécutoire le 12/12) ou à la date indiquée dans le jugement (art. 45 de la loi du 5 mai 2014 relatif à l'internement des personnes).